Fiche d'information

Action du G8 dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Lors du Sommet de Camp David, les chefs d'État et de gouvernement du G8 et africains s'engageront en faveur de la *Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, prochaine étape de notre engagement commun en faveur de la sécurité alimentaire mondiale. Notre objectif est d'augmenter, en partenariat avec les peuples et les dirigeants africains, les investissements privés nationaux et étrangers responsables dans l'agriculture africaine, de faire monter en puissance les innovations susceptibles d'améliorer la productivité agricole et de réduire les risques qu'encourent les économies et les communautés vulnérables. Nous reconnaissons le rôle déterminant que jouent les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, pour transformer l'agriculture et bâtir des économies prospères et nous agirons en nous appuyant sur cet atout.

La Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, ci-après dénommée « Nouvelle Alliance », est un engagement commun visant à permettre une croissance agricole durable pour tous et à sortir 50 millions de personnes de la pauvreté dans les 10 ans à venir en associant les engagements pris par les dirigeants africains de mettre en œuvre des mesures et des plans nationaux efficaces en faveur de la sécurité alimentaire, ceux pris par les partenaires du secteur privé d'accroître les investissements dès lors que les conditions sont réunies, ainsi que les engagements pris par le G8 de développer le potentiel de croissance rapide et durable de l'agriculture africaine.

Nous nous félicitons de l'appui de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, du Programme alimentaire mondial des Nations Unies, du Fonds international de développement agricole et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la *Nouvelle Alliance*. Nous nous félicitons également de l'approbation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, et nous apportons notre soutien au processus de consultation élargie et à la mise en œuvre pilote des Principes pour des investissements agricoles responsables.

La *Nouvelle Alliance* s'inscrira dans le prolongement des promesses de L'Aquila qu'elle contribuera à réaliser

Depuis le Sommet de L'Aquila où nous nous étions engagés à « prendre de toute urgence des mesures ayant l'envergure requise pour parvenir à une sécurité alimentaire mondiale durable », nous avons accru nos investissements bilatéraux et multilatéraux dans le domaine de la sécurité alimentaire et nous avons changé notre façon de travailler pour respecter les principes-clés de l'efficacité de l'aide. Sur la base des conclusions du Rapport de 2012 sur la tenue des engagements du G8 et dans le respect des Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, le G8 s'engagera à :

• remplir rapidement les engagements financiers pris à L'Aquila non encore honorés et s'efforcer de maintenir une aide importante pour relever les défis mondiaux actuels et futurs de la sécurité alimentaire, notamment par le biais d'une aide bilatérale et multilatérale;

- veiller à ce que son aide soit directement alignée sur les plans nationaux ;
- renforcer la coordination des stratégies, de l'aide et des programmes du G8 à l'intérieur des pays et avec les pays partenaires afin d'augmenter l'efficacité, de réduire les coûts des transactions et d'éliminer les lacunes et les redondances.

La Nouvelle Alliance sera ancrée dans le partenariat

Pour accélérer les progrès nationaux dans les pays partenaires africains, le G8 lancera des cadres de coopération de la *Nouvelle Alliance* qui s'aligneront sur les activités prioritaires du plan d'investissement national de chaque partenaire dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), et qui prévoiront des engagements de financement prévisibles, des mesures concrètes spécifiques et des déclarations d'intention du secteur privé.

Le G8 travaillera en partenariat avec l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et le PDDAA pour mettre en œuvre la *Nouvelle Alliance* et s'appuiera en particulier sur le Partenariat « GROW Africa » pour faire en sorte que ses efforts fassent l'objet d'une appropriation par les Africains, produisent des résultats significatifs et puissent être reproduits partout en Afrique. Les membres du G8 travailleront ensemble pour atteindre les objectifs de la Nouvelle Alliance et apporteront leur soutien à ses différentes composantes de manière complémentaire.

Pour mobiliser des capitaux privés au service de la sécurité alimentaire, la *Nouvelle Alliance* devra :

- soutenir la préparation et le financement de projets d'infrastructures agricoles viables, par le biais d'initiatives multilatérales, notamment la mise au point d'un nouveau mécanisme de financement rapide pour les infrastructures agricoles;
- soutenir les fonds du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA), dans l'objectif de mobiliser des engagements de 1,2 milliard de dollars sur trois ans de la part des donateurs existants et de nouveaux donateurs, d'intensifier et de renforcer les opérations de ses volets des secteurs public et privé et de soutenir d'autres mécanismes renforçant l'appropriation par le pays et alignés sur les plans nationaux d'investissement du CAADP;
- rendre compte des progrès accomplis par les institutions de financement du développement du G8 en matière de mobilisation d'investissements privés supplémentaires dans l'agriculture en Afrique et d'accroissement de la gamme d'options de financement et des outils d'atténuation du risque à disposition des petites exploitations agricoles et des industries agricoles de taille moyenne;
- demander à la Banque mondiale, en collaboration avec d'autres partenaires concernés, d'élaborer des options pour la création d'un Indice agriculture ou de tout autre instrument;
- annoncer la signature de lettres d'intention de plus de 45 entreprises locales et multinationales manifestant leur volonté d'investir plus de 3 milliards de dollars dans la filière agricole des pays du Partenariat « Grow Africa » ainsi que la signature par plus de 60 entreprises de la *Déclaration de soutien du secteur privé au développement de*

l'agriculture en Afrique prenant l'engagement de soutenir l'agriculture africaine et les partenariats public-privé de manière responsable.

Pour faire monter l'innovation en puissance, la Nouvelle Alliance devra :

- fixer des objectifs à 10 ans dans les pays partenaires pour des améliorations durables du rendement agricole, l'adoption de technologies de production améliorées, notamment les variétés de semences améliorées, ainsi que des pratiques de gestion après récoltes dans le cadre d'une approche par filières et des mesures pour garantir la viabilité écologique et préserver la biodiversité agricole ;
- lancer avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le Forum africain de recherche agricole et d'autres partenaires, en consultation avec la Plate-forme pour l'agriculture tropicale et la Coalition pour le développement du riz africain (CARD), une plateforme technologique qui évaluera les technologies améliorées disponibles pour les denrées alimentaires qui ont des résultats durables sur les rendements, la résistance et la nutrition, qui identifiera les obstacles actuels à leur adoption et qui définira une feuille de route pour en accélérer l'adoption ;
- lancer le Partenariat pour le développement des semences et d'autres technologies, dans le cadre de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, afin de renforcer le secteur des semences et de promouvoir la commercialisation, la distribution et l'adoption de technologies essentielles, notamment les variétés de semences améliorées, et d'autres technologies considérées comme prioritaires par la plateforme technologique afin d'atteindre les objectifs fixés dans les pays partenaires;
- partager avec les partenaires africains les données agricoles pertinentes disponibles dans les pays du G8 et organiser une conférence internationale sur l'accessibilité des données sur l'agriculture afin d'élaborer des options pour la mise en place d'une plateforme mondiale permettant de mettre à la disposition des agriculteurs, des chercheurs et des décideurs africains des données agricoles et d'autres informations connexes qui soient fiables, en prenant en compte les systèmes de données agricoles existants;
- lancer un concours sur l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication concernant les services de vulgarisation lors du Sommet de l'Union africaine en juillet 2012;
- étudier les possibilités d'adopter l'approche du modèle non lucratif pour l'octroi de licences, de manière à améliorer l'accès des Africains aux technologies développées par les instituts de recherche nationaux en matière d'alimentation et de nutrition.

Pour réduire et gérer les risques, la Nouvelle Alliance devra :

 soutenir le Programme pour la gestion du risque agricole (PARM) pour compléter les stratégies nationales d'évaluation du risque agricole qui sera mis en œuvre par la Banque mondiale et d'autres institutions internationales en étroit partenariat avec les pays de la Nouvelle Alliance, avec pour mandat d'identifier les principaux risques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole, et de recommander des options pour gérer ces risques;

- créer un réseau d'action mondiale pour accélérer la création et l'adoption d'une assurance agricole afin d'atténuer les risques pour les agriculteurs, en particulier les petits exploitants et les femmes, et d'augmenter les revenus et la sécurité nutritionnelle. Ce réseau mutualisera ses données et ses résultats, identifiera les obstacles, soutiendra la formation et le renforcement des capacités au niveau régional, et accélérera la mise au point d'instruments adaptés aux petits exploitants et aux éleveurs;
- affirmer la nécessité d'instruments de gestion du risque souverain basés en Afrique tout en reconnaissant les progrès accomplis par l'Union africaine et ses États membres dans la mise en place de la Capacité africaine de gestion des risques, instance régionale de mutualisation des risques pour la gestion de la sècheresse.

Pour améliorer les résultats en termes de nutrition et réduire la malnutrition des enfants, le G8 devra :

- soutenir activement le mouvement « Renforcer la nutrition » et saluer l'engagement pris par les partenaires africains d'améliorer le bien-être nutritionnel de leurs populations, en particulier durant les 1000 jours critiques depuis la grossesse jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant. Nous nous engageons à maintenir des programmes solides pour continuer à réduire la malnutrition des enfants ;
- s'engager à améliorer le suivi et les versements en faveur de la nutrition dans tous les secteurs et assurer la coordination des activités transversales dans ce domaine ;
- soutenir l'accélération de la diffusion, de l'adoption et de la consommation de variétés biologiquement enrichies, la diversification des cultures, et les technologies connexes pour améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation en Afrique;
- mettre au point un programme de recherche concernant les politiques de nutrition et soutenir les efforts des institutions, de la société civile et des partenaires du secteur privé en Afrique afin de mettre en place des centres régionaux d'apprentissage sur la nutrition.

Pour garantir la tenue des engagements, la Nouvelle Alliance devra :

- réunir un Conseil des dirigeants pour stimuler et contrôler la mise en œuvre, qui rendra compte au G8 et à l'Union africaine des progrès accomplis par rapport aux engagements pris dans le cadre de la Nouvelle Alliance, y compris des engagements pris par le secteur privé;
- rendre compte au Sommet du G8 de 2013 de la mise en œuvre de la Nouvelle Alliance, y compris des actions menées par le secteur privé, en collaboration avec l'Union africaine.

###